

Les rapports quotidiens en provenance d'Afrique du Sud nous ont tenus informés de la lutte de plus en plus vive qui est menée pour faire pièce au régime d'apartheid et de la répression exercée par les autorités pour faire taire cette opposition. Le gouvernement a décrété des mesures d'urgence qui ont été brièvement levées par la suite pour être réintroduites encore plus brutalement en juin dernier. En outre, il a muselé les médias locaux et internationaux dans leur reportage de la détérioration de la situation.

Malgré ces mesures draconiennes, plus de 300 morts violentes ont été enregistrées depuis juin dernier et environ 20 000 Noirs, dont des enfants, ont été détenus durant cette période.

Les relations entre l'Afrique du Sud et ses voisins se sont également envenimées et les tensions ont été plus élevées que jamais auparavant. L'Afrique du Sud a mené des raids militaires contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe en mai 1986. Elle a en outre exercé des pressions économiques, ralentissant le mouvement des marchandises à ses frontières.

Le Canada n'entend pas demeurer passif devant ce déni des droits fondamentaux de la grande majorité des Sud-Africains. Il a donc pris plusieurs mesures pour manifester clairement son opposition à l'apartheid et encourager le changement pacifique en Afrique du Sud. Sa stratégie consiste à exercer graduellement des pressions sur le gouvernement sud-africain. N'étant pas lui-même un grand partenaire économique de l'Afrique du Sud, le Canada a reconnu qu'il lui fallait s'unir à d'autres pays pour encourager l'adoption de mesures significatives. Il a condamné le recours à des mesures de répression et a demandé instamment au gouvernement sud-africain de conclure avec sa population un pacte axé sur l'égalité pour tous.

Par elles-mêmes, les sanctions ne sont ni désirables ni nécessairement efficaces; c'est toutefois le seul moyen de montrer aux autorités d'Afrique du Sud à quel point le gouvernement canadien estime urgent d'éliminer effectivement les obstacles qui empêchent la majorité des Sud-Africains de jouir de leurs droits fondamentaux. Le Canada a choisi pour sa part d'exercer des pressions constantes et de plus en plus fortes, et il mise aussi sur l'impact d'un consensus aussi vaste que possible à l'échelle internationale.

Les mesures adoptées par le Canada pour promouvoir un changement pacifique en Afrique du Sud ont un caractère à la fois "négatif", de par la nature des sanctions économiques et autres, et positif, de par le soutien accordé à la majorité opprimée en Afrique du Sud, ou l'aide offerte aux voisins de l'Afrique du Sud qui souffrent indirectement de la situation interne dans ce pays.